

MECANISMES DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Support pour sessions de formation.



PREFECTURE DE LA REGION ILE DE France
PREFECTURE DE PARIS

Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Ile-de-France,

Sommaire

1. DEFINITIONS.	3
2. LES CHIFFRES DE LA VIOLENCE CONJUGALE : ENQUETE ENVEFF.....	4
3. LES CHIFFRES POLICE ET GENDARMERIE, ET ENQUETE CADRE DE VIE ET SECURITE.	4
3. LES CHIFFRES DES HOMICIDES PERPETRES PAR UN CONJOINT (MINISTERE DE L'INTERIEUR.....	8
4. LES TYPES D'AGRESSION.....	8
5. ESCALADE DE LA VIOLENCE.....	9
6. CYCLE DE LA VIOLENCE	12
7. VECU DES FEMMES VIOLENTEES	13
8. LES TYPES DE RUPTURE	16
9. ELEMENTS SPECIFIQUES DE LA STRATEGIE DES AGRESSEURS.....	18
10. LES LIEUX D'INFORMATION	19

1. DEFINITIONS.

- **Violence à l'encontre des femmes :**

Définition de l'Organisation des Nations-Unies

*"La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances **physiques, sexuelles ou psychologiques**, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit **dans la vie publique ou dans la vie privée.**"*

(Déclaration de l'ONU sur l'Élimination de la violence contre les femmes - novembre 1993)

- **Distinguer : le « conflit conjugal » de la « violence conjugale »**

Le **conflit** implique **interaction, débat**

Il est à même d'entraîner une négociation et de faire évoluer les points de vue.

La **violence conjugale** est un processus de domination au cours duquel l'un des deux conjoints installe et exerce une emprise sur l'autre en usant :

- Usant «.. de tromperie, de séduction, de menaces, de contraintes ou de tout autre moyen à l'encontre de toute femme et **ayant pour but et pour effet :**
- *En cherchant à l'intimider, de la punir, ou de l'humilier,*
- *Ou en la maintenant dans des rôles stéréotypés liés à son sexe,*
- *Ou en lui refusant sa dignité humaine, son autonomie sexuelle, son intégrité physique, mentale et morale,*
- *ou en ébranlant sa sécurité personnelle, son amour-propre, sa personnalité, ou de diminuer ses capacités physiques ou intellectuelles."*(Définition de l'ONU).

2. LES CHIFFRES DE LA VIOLENCE CONJUGALE : ENQUETE ENVEFF (2000).

Une première enquête sur les violences à l'encontre des femmes a été réalisée en France par l'Institut de démographie de Paris Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Cette enquête a été réalisée par la méthode CATI (mars-juillet 2000) auprès de 6 970 femmes en France métropolitaine âgées de 20 à 59 ans.

NB : cette enquête a permis pour la 1ère fois de nommer et compter les violences faites aux femmes en France.

Elle va être actualisée en 2010.

QUELQUES CHIFFRES TIRES DE L'ENVEFF

- **Dans la relation de couple**

Dans les 12 mois précédant l'enquête, parmi les femmes vivant en couple : **1 sur 10** a été victime de violences exercées par son conjoint/concubin

Soit en Ile-de-France : 350 000 femmes

La relation de couple est le lieu où sont perpétrées le plus grand nombre de toutes les formes de violence :

Agressions et violences verbales (insultes –menaces – chantage affectif)	4,3 %
Pressions psychologiques (actions de contrôle, d'autorité, attitude de dénigrement et de mépris)	37,0 %
Agressions physiques (coups – tentatives de meurtre – séquestration et mise à la porte)	2,5 %
Agressions sexuelles (agissements sexuels imposés – viols)	0,9 %

2 femmes sur 3 ont **parlé pour la 1ère fois** à l'occasion de cette enquête des pratiques sexuelles imposées et des viols perpétrés par leur conjoint.

Soit en Ile-de-France : 22.000 femmes
--

- Pour toutes les formes de violences les **femmes les plus jeunes 20–24 ans** subissent davantage de violences que leurs aînées.
- **Démarches entreprises** (avocat, médecin, police/ gendarmerie, dépôt de plainte...) :

Proportion de femmes victimes d'agressions physiques ayant fait une démarche auprès des diverses institutions (selon la sphère de vie considérée)

	Agressions physiques au cours des 12 derniers mois		
	Travail	Couple	Espace public
Avocat/représentant du personnel	21 %	6%	5 %
Médecin	21 %	24 %	23 %
Police-Gendarmerie	32 %	13 %	43 %
Dépôt de plainte	32 %	8 %	35 %
Suites judiciaires	21 %	6 %	10 %

1 victime sur 5 a consulté un médecin.

Forte différence de démarche auprès de la Police selon la sphère où se sont exercées les violences :

- si violences exercées dans l'espace public : 43%
- si violences exercées dans la sphère conjugal : 13%

Décalage est encore plus important pour les plaintes déposées :

- si violences exercées dans l'espace public : 35%
- si violences exercées dans la sphère conjugal : 8%

3. LES CHIFFRES POLICE ET GENDARMERIE, ET ENQUETE CADRE DE VIE ET SECURITE.

47 500 faits de violences volontaires constatés sur femmes majeures par conjoint ou ex- enregistrés par Police et Gendarmerie en 2007

Soit 31 % de plus qu'en 2004.

Soit 25% des cas de violences volontaires constatées.

(OND-2008 INHES Grand Angle n°14)

Enquête « cadre de vie et sécurité » (OND-2009)

- En 2007-2008 : 310 000 femmes déclarent avoir été victime de violences physiques ou sexuelles au sein de leur ménage, dont l'auteur est leur conjoint actuel.

Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2004-6 (+ 42 000 victimes).

- La part des victimes **entre 18 et 34 ans** est particulièrement significative (+ 1,4%).
- 32% déclarent que l'auteur était sous l'emprise **d'alcool** ou de drogue au moment du passage à l'acte
- **Moins de 10%** d'entre elles ont porté plainte en 2007-2008. Et 22% déclarent ne jamais avoir parlé de ces violences conjugales avant.

4. LES CHIFFRES DES HOMICIDES PERPETRES PAR UN CONJOINT (MINISTERE DE L'INTERIEUR)

Etude Nationale des morts violentes au sein du couple, 2009- Ministère de l'Intérieur- Délégation aux victimes :

184 personnes sont décédées, victimes de leur (ex)compagnon ou (ex)compagne (soit 16 % des faits d'homicides de toutes natures en France en 2008)

1 femme décède **tous les 2.5 jours** victime de son compagnon ou de son ex-compagnon.

1 homme décède **tous les 14 jours** victime de sa compagne ou ex-compagne.

<p>156 femmes sont décédées en 2008 (soit 85 % des cas d'homicides).</p>

Avec les suicides des auteurs et les homicides de tiers, au total décès de **254 personnes**.

27 femmes auteurs sur des hommes (**11 femmes** victimes de violences de leur partenaire)

9 enfants victimes des violences mortelles exercées par leur père.

→ → Les cas d'homicides au sein du couple interviennent principalement au moment de la **rupture** ou d'une **séparation**. Cette période apparaît donc comme particulièrement à risque

5. LES TYPES D'AGRESSION

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

VIOLENCE PHYSIQUE

VIOLENCE SEXUELLE

VIOLENCE VERBALE

VIOLENCE ECONOMIQUE

1) VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

- "T'es bonne à rien !"
- "Regarde de quoi t'as l'air"
- "T'es qu'une incapable"
- "T'es qu'une malade"
- "Tu sais, personne ne te croira"
- "Tu reverras plus jamais les enfants"
- "T'es qu'une merde !"
- "Si tu me quittes, j'te fais la peau"
- "Tu peux t'sauver, moi j'te retrouverai"

DES MENACES.... TOUJOURS DES MENACES... ENCORE DES MENACES

2) VIOLENCE VERBALE

HURLEMENTS ET VOCIFERATIONS

et inversement

SILENCE, CHUCHOTEMENT INAUDIBLE

- "Prépare-toi, tu vas l'avoir ta dérouillée"
- "Pas la peine de filer doux, j't'aurais"
- "Où que tu ailles, j'aurai ta peau"
- "Putain !"
- "Salope"
- "Traînée"

INSULTES, GROSSIÉRETES, OBSCÉNITES, INJURES SEXUELLES

→ → Ces deux formes de violence psychologique et verbale permettent à l'agresseur, sans porter aucun coup, d'atteindre le but recherché :

- créer une **tension** insupportable pour sa conjointe
- **maintenir un climat de peur** et d'insécurité

3) VIOLENCE PHYSIQUE

Atteintes à l'intégrité corporelle

- cracher au visage
- tirer les cheveux
- bousculer
- pousser
- secouer
- taper

Causer des blessures

- morsures
- entailles
- lacérations
- coupures
- fractures
- brûlures

Violence physique contre ou avec des objets

- Détruire vaisselle et mobilier, ce qui vient de la famille,
- Déchirer les papiers personnels, les vêtements,
- Priver de l'usage du téléphone, de nourriture, de traitement médical,
- Confisquer des objets notamment clés, papiers.
- Séquestrer
- Battre avec des instruments et des armes, des outils etc..
- Mettre sous terreur
- Conduite automobile dangereuse
- Violence contre les animaux....

4) VIOLENCE ECONOMIQUE

Elle vise à priver de ressources

Plusieurs cas de figure se présentent :

- Quand la femme n'est pas salariée :
 - Ne plus donner "l'argent du ménage".
 - Exiger des comptes au centime près pour le moindre achat.
 - Refuser toute dépense pour l'entretien personnel de la victime.

- Quand la femme est autonome financièrement :
 - Lui interdire d'exercer un emploi salarié.
 - L'obliger à changer de profession.
 - Faire porter sur son salaire toutes les dépenses incompressibles du ménage.
 - Ne plus participer personnellement aux charges du ménage (frais liés à l'éducation des enfants, frais de logement : emprunts, loyers, crédits, frais médicaux).
 - Détourner son salaire.

5) VIOLENCE SEXUELLE

Séviences sexuels et viols

- Coups et blessures sur les parties génitales et sexuelles
- Relations sexuelles contraintes
- Viols
- Agissements sexuels imposés, etc..

Pornographie

- Contraindre à voir ou écouter du matériel pornographique
- Contraindre à poser pour photos ou vidéos
- Obliger à prendre des positions dégradantes
- Relations sexuelles devant témoins etc...

Exploitation sexuelle

- Relations imposées avec plusieurs partenaires
- Proxénétisme, etc...

**LE FAIT QU'UNE FEMME NE PRESENTE PAS DE BLESSURES PHYSIQUES NE
SIGNIFIE PAS
QU'ELLE N'AIT ETE NI BATTUE, NI VIOLENTEE**

6. ESCALADE DE LA VIOLENCE

La violence s'installe **progressivement** dans le couple

Son évolution suit une **courbe croissante** qui va de la moindre à la plus grande dangerosité.

1. Agressions psychologiques
2. Installation de la violence verbale
3. Agressions physiques
4. Homicide.



Cette évolution peut se développer sur de **très longues périodes**.

Il peut y avoir violence psychologique et verbale pendant des années avant la première agression physique.

Dans la majorité des cas, le comportement du conjoint violent est de plus en plus dangereux et s'aggrave avec le temps.

7. CYCLE DE LA VIOLENCE

Ce cycle s'organise en quatre phases :

1. TENSION

	DOMINANT(E)	DOMINE(E)
Conflits, divergences Education des enfants Relation avec la famille Choix budgétaires Décisions de vie familiale Divergence d'opinion Grossesse	Tension Frustration Manque de satisfaction Menace	Crainte Peur Terreur

2. AGRESSION

	DOMINANT(E)	DOMINE(E)
Agression verbale Psychologique Physique Sexuelle	Recours à la violence	Colère Humiliation Tristesse Impuissance Désespoir

3. DENI, TRANSFERT DES RESPONSABILITES

	DOMINANT(E)	DOMINE(E)
Constat des effets de la violence	Déni de la gravité des faits Déresponsabilisation Transfert de la responsabilité sur la victime	Responsabilisation Culpabilisation Auto-accusation

4. REMISSION, SURSIS AMOUREUX

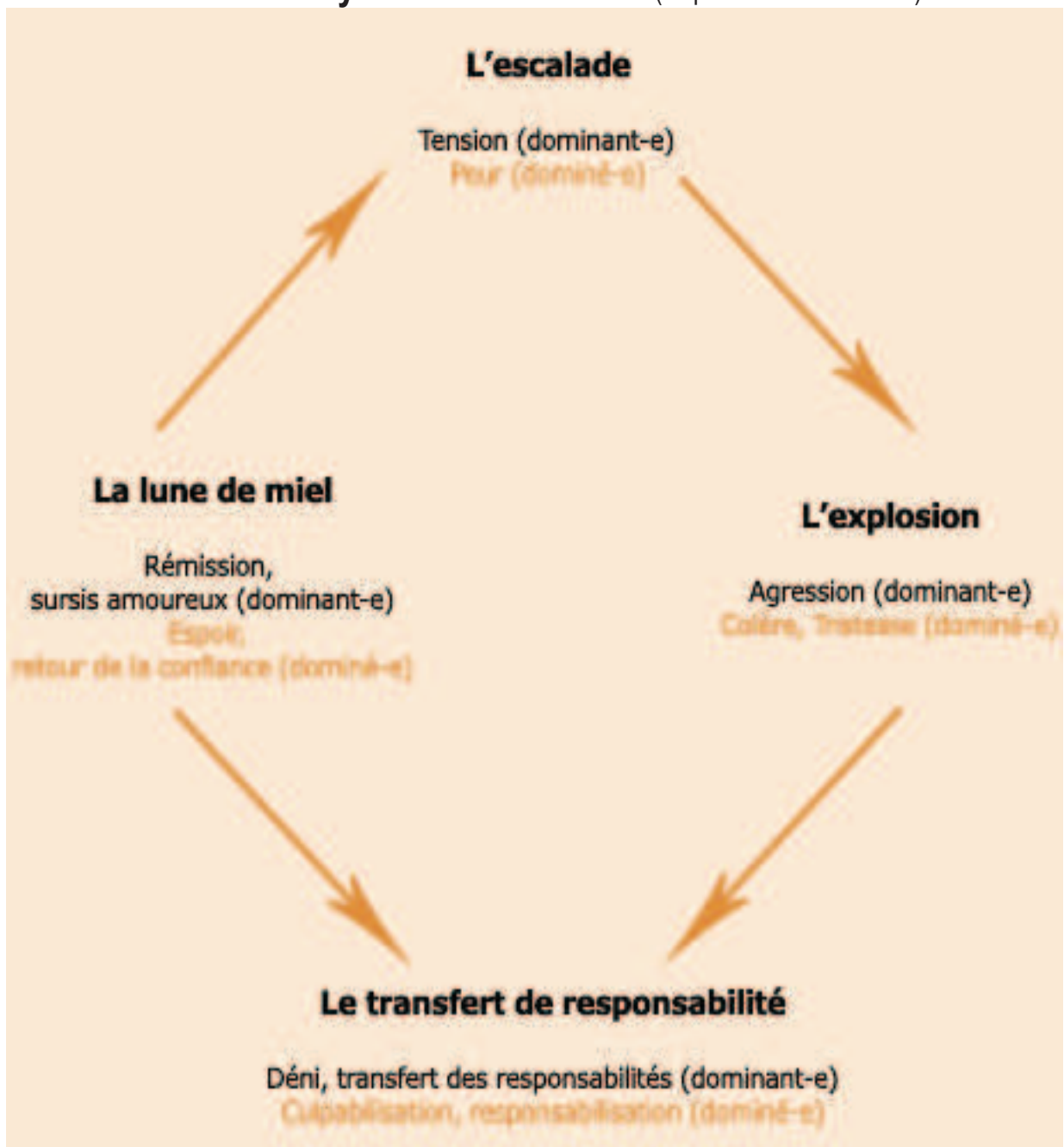
	DOMINANT(E)	DOMINE(E)
Promesses Cadeaux Sorties Fleurs	Recherche à faire excuser sa conduite et obtenir le pardon	Espoir de changement Reprise de l'espoir Effacement du vécu violent Efforts pour minimiser, excuser, nier les faits.

C'est le calme avant la récurrence.

L'agresseur constate qu'aucune conséquence dommageable pour lui n'a découlé de ses actes violents.

Il teste son impunité. Le climat de domination se réinstalle. Violence psychologique et verbale reprennent et le cycle recommence.

Schéma du cycle de la violence : (d'après Leonore Walker).



8. VECU DES FEMMES VIOLENTEES

Les femmes vivent des situations émotives gravement perturbantes provoquant une série de répercussions :

1.	Perte de l'estime de soi – Honte
2.	Sentiments contradictoires envers l'agresseur <ul style="list-style-type: none">▫ amour et agressivité▫ espoir et attachement affectif▫ terreur
3.	Anxiété de la rupture et du départ <ul style="list-style-type: none">▫ responsabilisation quant à l'échec conjugal et familial▫ prise en charge des enfants
4.	Pressions de l'entourage <ul style="list-style-type: none">▫ culpabilisation autour du statut de victime et de l'échec conjugal▫ reproches quant à la conduite adoptée▫ demandes irréalistes : <i>"tu n'as qu'à..." "il faut que tu fasses ça.."</i>
5.	Conséquences du départ <ul style="list-style-type: none">▫ économiques▫ sociales▫ affectives▫ familiales▫ professionnelles
6.	Absence d'appuis <ul style="list-style-type: none">▫ amicaux▫ juridiques▫ sociaux
7.	Méconnaissance et sous-information <ul style="list-style-type: none">▫ de ses droits personnels▫ des recours▫ des possibilités.

9. LES TYPES DE RUPTURE

Interrogées sur les moyens de mettre fin à la violence, les femmes affirment la nécessité de quitter le conjoint violent, mais cette rupture est difficile.

Plusieurs modes de rupture :

1. Rupture rapide s'effectue dès les premières manifestations de la violence
2. Rupture différée, à contre-cœur après plusieurs années de violence, "après avoir tout essayé"
3. Rupture évolutive la rupture s'effectue à travers une succession de départs et de retours, de séparation et de retrouvailles Pour les femmes sous l'emprise d'un conjoint violent, ce mode de rupture est le plus fréquent et permet : <ul style="list-style-type: none">□ d'expérimenter les ressources existantes□ de retrouver sa capacité d'autonomie□ de tester la solitude□ de découvrir la sécurité□ de vérifier ses capacités à vivre et à s'organiser seule.

Les intervenant-e-s doivent :

- **comprendre ce mécanisme**

- manifester leur **solidarité** et leurs encouragements

- ne **pas porter de jugement négatif** sur les décisions successives de la femme engagée dans ce processus.

La roue du pouvoir et du contrôle :

C'est l'image de la violence conjugale en pièces détachées.

A la circonférence, il y a le visible, ce qui attaque le corps de la femme, ce dont les voisin-e-s ou ami-e-s peuvent être témoins.

Puis se déployant **vers le centre**, il y a la violence qui se vit à l'intérieur, moins apparente, qui se manifeste par des gestes mais aussi par des regards et des menaces.

Au centre, enfin, il y a le noyau même du contrôle, ce que veut l'homme violent, ce que devient la femme violentée.



Élaborée par le Domestic Abuse Intervention Project, Duluth, Minnesota www.duluth-model.org

10. ELEMENTS SPECIFIQUES DE LA STRATEGIE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXISTES.

1. Isoler la victime
2. La dévaloriser, la chosifier
<ul style="list-style-type: none">• humilier, dénigrer, critiquer, moquer, insulter, affaiblir,• avec la double conséquence : qu'elle ne répliquera plus, qu'elle perdra l'estime d'elle-même
3. Inverser la culpabilité
<ul style="list-style-type: none">• Transférer la responsabilité de la violence à la victime• Ne se reconnaître aucune responsabilité dans le passage à la violence• « <i>elle a provoqué, elle souhaitait que je fasse ça, elle m'a énervé...</i> »
4. Instaurer un climat de peur et d'insécurité, mettre sous terreur
<ul style="list-style-type: none">• Se présenter comme tout puissant• User de menaces et en mettre quelques-unes en œuvre• Représailles sur les proches.
5. Agir en mettant en place les moyens d'assurer son impunité
<ul style="list-style-type: none">• Recruter des alliés• Organiser une coalition contre les faibles• Prévoir d'impliquer la victime potentielle dans le déroulement des faits• Lui offrir quelque chose, lui demander de l'aide, lui fournir de l'aide....• Verrouiller le secret.

11. LIEUX D'INFORMATION ET PERMANENCES TELEPHONIQUES

Les Centres d'Information des Femmes et des Familles - C.I.D.F.F.

Réseau représenté dans les départements :

<p>Le CIDFF de PARIS 165, Bd Sérurier - 75019 PARIS Tel : 01.44.52.19.20 Cidfdeparis@orange.fr</p>	<p>C.I.D.F. des YVELINES B.P. 1132 78301 POISSY CEDEX Tel : 01.30.74.21.01 e-mail : cidff78@club-internet.fr</p>
<p>C.I.D.F. de SEINE ET MARNE 2 bis, rue du Parc 77185 LOGNES Tel : 01.60.05.84.79 Fax : 01.60.05.85.66 e-mail : cidff77@wanadoo.fr</p>	<p>C.I.D.F. de SEINE SAINT DENIS 1, rue Pierre Curie 93120 LA COURNEUVE Tel : 01.48.36.99.02 e-mail : cidf93@wanadoo.fr</p>
<p>C.I.D.F.F de l'ESSONNE 17, cours Blaise Pascal 91000 EVRY Tel : 01.60.79.42.26 – Fax : 01.60.78.80.60 (emploi : 01.60.78.46.30) e-mail : cidf91@wanadoo.fr</p>	<p>CIF-C.I.D.F.F des HAUTS DE SEINE Préfecture des Hauts-de-Seine 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Tel : 01.40.97.22.94 e-mail : cidff92nanterre@orange.fr</p> <p>C.I.D.F.F de Clamart 64, avenue Jean Jaurès 92140 CLAMART Tel : 01.46.44.71.77 e-mail : ciff@wordline.fr</p> <p>CIDFF de Neuilly Maison des associations 2 bis, rue du Château 92200 NEUILLY S/SEINE Tel : 01.55.61.91.34 e-mail : cidf.92neuilly@free.fr</p> <p>CIDFF de Boulogne-Billancourt 3, rue des Quatre Cheminées 92154 BOULOGNE BILLANCOURT Tel : 01.41.31.08.74 e-mail : direction@cidf.info</p>
<p>C.I.D.F.F du VAL DE MARNE Préfecture du Val-de-Marne Avenue du Général de Gaulle - 94011 CRETEIL Tel : 01.49.56.60.91 e-mail : ciff94@club-internet.fr</p>	<p>C.I.D.F.F. du VAL D'OISE S.A.N B.P. 122 95022 CERGY PONTOISE Tel : 01.34.41.42.93 e-mail : cidf95@wanadoo.fr</p>
<p>Ces centres sont coordonnés par le Centre National d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF) La Maison de l'Information : 7, rue du Jura - 75013 PARIS Tel : 01.42.17.12.00 www.infofemmes.com</p>	

- **Permanence téléphonique nationale**, gratuite (depuis un poste fixe), gérée par la « Fédération Nationales Solidarité Femmes » (FNSF) : fnsf@wanadoo.fr

www.infofemmes.asso.fr

Violences Conjugales Infos :
39.19

Du Lundi au Samedi

De 7 h 00 à 22 h

Les jours fériés : de 10 h à 20 h

- Ecoute
- Orientation
- Information

pour les victimes et les professionnels concernés

- **Permanence téléphonique spécialisée**, gérée par le Collectif Féministe contre le Viol (formation de professionnels, groupes de parole : www.cfcv.asso.fr)

VIOLS FEMMES INFORMATIONS
0 800 05 95 95

Du lundi au vendredi

De 10 h à 19 h

- Ecoute
- Soutien
- Solidarité
- Information

*
* *

Contact : Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Ile-de-France.

50 Avenue Daumesnil, 75 012 Paris.

Tel : 01.49.28.42.20/08.